



## EXTRAIT

*du procès-verbal de la Municipalité d'Yvonand*

Séance N° 21 / 2020 du 08.06.2020

Décision N° 21.06.01.05

Titre de la décision : Taxe forfaitaire, tarif 2020

08.06.2020 Proposition d'augmenter la taxe forfaitaire déchets de manière à maîtriser le déficit projeté sur le budget 2021. La Municipalité prend acte et préavise favorablement une augmentation avec une taxe de Fr. 102.- par personne pour 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



La Secrétaire :